

AHMED BOUYACOUB (1)

INTRODUCTION :

Le système des prix commande le fonctionnement d'une économie. C'est pourquoi les réformes structurelles visant le passage à l'économie de marché ont toutes commencé, dans tous les pays concernés, par la mise en place d'un nouveau système de prix basé sur le jeu de la concurrence et donc sur la levée des monopoles et le respect des règles du marché. Le jeu de l'offre et de la demande s'introduit progressivement ou brutalement pour devenir le mécanisme général de détermination du niveau des prix.

En Algérie, le nouveau système des prix a été adopté très rapidement après le lancement des réformes, en juillet 1989. Par ailleurs, il a constitué la colonne vertébrale des réformes, puisque dès son adoption, il est entré en vigueur et a permis la libéralisation des deux tiers des prix, auparavant administrés, avant le démarrage effectif des autres réformes concernant notamment les entreprises publiques. Celles-ci ont pleinement utilisé cette liberté de fixer les prix de vente de leurs produits pour rééquilibrer leurs comptes. Elles ont réussi à le faire au cours des premières années 1991-1993. Mais elles ont très vite déchanté en découvrant empiriquement que les prix sont liés entre eux, vieille découverte de la science économique, et en commençant à subir elles mêmes les impacts de la libéralisation des prix et notamment celle du taux de change, du taux d'intérêt et de tous les prix des inputs nationaux. Il en a découlé un processus inflationniste qui a duré presque une décennie mais qui a été relativement faible, en comparaison avec celui que les pays de l'Est ont connu. Cette maîtrise est principalement due au blocage des salaires qui a très vite entraîné une chute de la demande et surtout à une gestion rigoureuse des crédits permise par la loi sur la monnaie et le crédit adoptée en avril 1990 octroyant une grande autonomie à la Banque Centrale.

La mise en place du nouveau système de prix a été de ce point de vue une réussite puisqu'elle a été achevée en moins de dix ans par presque un niveau zéro d'inflation en l'an 2000. Bien entendu, de profondes mutations économiques et sociales ont accompagné la mise en place du nouveau système des prix.

Quelques indications permettent de mettre en relief l'importance de ces mutations et les difficultés qui en découlent pour une véritable relance économique. En effet, en matière de revenus, le poids des rémunérations des salariés est passé de 40% du Produit Intérieur Brut (PIB) en 1984, à 32% en 1990, pour atteindre son niveau le plus bas en 1999, soit 25,7%. Cette tendance contredit l'évolution normale des économies modernes où le poids des rémunérations des salariés ne

cesse d'augmenter comme en Tunisie où il atteint en 1998 les 36,7% et en France où il se situe, depuis plus d'une décennie, au dessus de 52%.

D'un autre côté, l'Etat devient, et c'est un paradoxe pour une économie qui construit l'économie de marché, le principal employeur du pays, en contrôlant en 1998 presque la moitié des salaires distribués (soit 46%) alors qu'en 1990, il n'en contrôlait que 41%.

Ces deux indications montrent que le système des prix a produit des dysfonctionnements importants qui risquent d'hypothéquer la relance de l'économie.

Les travaux présentés dans ce numéro spécial abordent quelques aspects des conséquences générées par la mise en place du nouveau système de prix.

Dans le domaine monétaire, M. Kenniche montre comment le processus du rétablissement de la valeur réelle de la monnaie nationale, tout en permettant de rétablir les équilibres macro-économiques, a été une des principales causes de la forte inflation que le pays a connue. Mais les effets bénéfiques du rétablissement de la valeur réelle du taux de change n'ont pas entraîné automatiquement un processus de relance économique.

Dans le même domaine, D.E Ghaicha analyse l'impact de la loi sur la monnaie et le crédit adoptée en 1990 sur l'évolution des taux d'intérêt et les conséquences qui en ont découlé tant en ce qui concerne l'évolution de la monnaie, que la situation des banques et des entreprises. De ce point de vue, le taux d'intérêt apparaît comme un instrument majeur de la transition à l'économie de marché.

Par rapport à l'impact des multiples dévaluations du Dinar sur les entreprises, L. Baba Ahmed analyse de manière détaillée la situation financière d'une grande entreprise publique et montre que les déséquilibres financiers apparus à partir de 1993 sont la conséquence, en grande partie, des diverses dévaluations du Dinar. En conséquence, pour un grand nombre d'entreprises industrielles fortement dépendantes des inputs importés, les déséquilibres financiers résultent tout simplement de la manipulation du taux de change et du taux d'intérêt.

Le réajustement des prix a entraîné des mutations importantes dans tous les secteurs d'activité économique. A. Bouyacoub présente l'évolution du poids du secteur privé et les modifications intervenues au sein de toutes les activités économiques. Le développement des sociétés de salariés, nouvelle expérience en Algérie, reste conditionné par la capacité des sociétés à s'adapter au nouvel environnement économique.

Dans un secteur considéré depuis longtemps comme la chasse gardée de l'Etat ou tout au moins des pouvoirs publics, A. Salem montre que la gestion et la production de l'eau ont souffert, jusqu'à ces dernières

années, de l'absence d'un véritable système de tarification qui permette une gestion rationnelle de cette ressource très rare en Algérie. Le nouveau système de tarification est en passe de devenir un système qui couvre au moins les frais d'exploitation et le remboursement des investissements.

Au plan général, R. Boukia-Hassane s'interroge sur les conséquences macro-économiques du choc pétrolier en s'intéressant principalement aux effets sur les prix relatifs, l'investissement importé et l'encours de la dette extérieure. A travers un modèle, il met en relief ces différentes relations et finit par s'interroger sur l'efficacité, à long terme, d'une politique axée principalement sur les hydrocarbures avant de conclure que la croissance de la rente énergétique n'a pas d'effet significatif sur la croissance économique à long terme.

Enfin, concernant le processus de production, M.B. Kefif montre que depuis que l'économie algérienne est entrée dans une phase de réajustement structurel, la part relative du coût des biens importés pèse de moins en moins dans le coût total au sein de l'industrie. D'un autre côté, si les coûts salariaux ont pesé lourdement sur le coût global jusqu'en 1990, il n'en est plus de même depuis cette date.

Ces multiples conséquences de la mise en place du nouveau système des prix montrent que les secteurs d'activité économique et les agents économiques n'ont pas réagi de la même manière à ces changements structurels, et les hésitations dans la conduite des réformes n'ont pas permis une synchronisation des actions de politique économique et une correction des multiples dysfonctionnements qui apparaissent dans ce genre de processus .

Notes

(1) Directeur du Laboratoire de Recherches en Economie et Gestion des Entreprises (LAREGE), Université d'Oran.
